

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

secrétaire

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 3 juin 2025**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélanger, Joël,
Blouin-Bérard, Stéphanie,
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane, (en visioconférence)
Caron-Bolduc, Colin,
Chaput, Pierre-Luc, (en visioconférence)

Choinière, Michel,
Gélinas, Maryse,
Hébert, Nicolas,
Jourdain, Anne,
Laforest, Hélène,
Loranger, Amélie.

Sont absents, messieurs :

Fontaine, Daniel,
Lussier, Philippe,
Malenfant, Daniel.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, membre du personnel cadre participant,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Ouverture de la séance

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CA-25-06-295

Approbation de participation en visioconférence

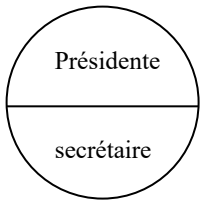
À la suite de la demande déposée en ce sens, M. Michel Choinière propose et il est unanimement résolu d'autoriser MM. Stéphane Brennan et Pierre-Luc Chaput à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

CA-25-06-296

Huis clos

M. Joël Bélanger propose et il est unanimement résolu de décréter un huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

CA-25-06-297



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

MM. Jean-Pierre Bédard, directeur général, et Patrice Brisebois, directeur général adjoint, et Mme Karina St-Germain, directrice générale adjointe, sortent de la rencontre.

Retour en assemblée délibérante

CA-25-06-298 M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

CA-25-06-299 M. Joël Bélanger propose et il est unanimement résolu de procéder à un vote.

Désignation d'une directrice générale par intérim ou d'un directeur général par intérim

CONSIDÉRANT QUE le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Pierre Bédard, prendra sa retraite au 30 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE les délais liés au processus de sélection et de nomination d'une nouvelle direction générale ne seront, vraisemblablement, pas complétés d'ici le 1^{er} juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'article 73 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (PL23, 2023, chapitre 32) prévoit que, lorsqu'il y a une vacance au poste de directeur général avant une première nomination par le ministre, le directeur général adjoint du centre de services scolaire désigné à cette fin par le conseil d'administration assure l'intérim jusqu'à ce que le nouveau directeur général soit nommé par le gouvernement;

CONSIDÉRANT l'appel à manifestation d'intérêt transmis par la présidente du conseil d'administration aux directeurs généraux adjoints :

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des ressources humaines se sont réunis le 26 mai dernier et ont convenu de présenter une recommandation au conseil d'administration;

CA-25-06-300 À la suite du vote, M. Nicolas Hébert propose et il est résolu à la majorité :

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

- de procéder à la nomination de M. Patrice Brisebois, au poste de directeur général par intérim, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2025;
- que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des centres de services scolaires. Il y a eu dix votes pour la nomination de M. Patrice Brisebois, un vote contre et une abstention.

M. Joël Bélanger demande que sa dissidence soit notée au procès-verbal.

Détermination des besoins locaux du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour la dotation du poste de directrice générale ou de directeur général

CONSIDÉRANT QUE le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Pierre Bédard, prendra sa retraite au 30 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur général de chaque centre de services scolaire est nommé par le gouvernement, sur recommandation du ministre;

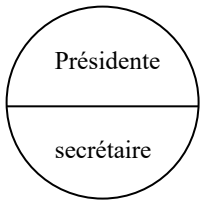
CONSIDÉRANT QUE dans sa recommandation, le ministre doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le processus menant à la nomination de la prochaine directrice générale ou du prochain directeur général prévoit la constitution d'un comité de sélection au sein duquel la présidente du conseil d'administration du centre de services scolaire est conviée à siéger;

M. Nicolas Hébert propose et il est unanimement résolu de :

- Transmettre au sous-ministre de l'Éducation les besoins locaux du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe suivants:
 - Démontrer une capacité à composer avec les défis socio-économiques liés au territoire, notamment en matière de réussite éducative, d'inclusion d'une importante proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, de gestion des inégalités et d'enjeux linguistiques;

CA-25-06-301



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

- Démontrer des habiletés de gestion collaborative dans un contexte de milieu à la fois rural et urbain, tout en étant une technopole agroalimentaire, devant composer avec des enjeux de vitalité économique et sociale;
 - Démontrer une capacité à composer avec les enjeux de croissance organisationnelle et démographique dans un contexte socio-économique difficile ;
- Désigner la présidente du conseil d'administration ainsi que le vice-président, comme substitut, à participer au comité de sélection.

Levée de la séance

CA-25-06-302

M^{me} Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 20 h 30.

Présidente

Secrétaire générale

